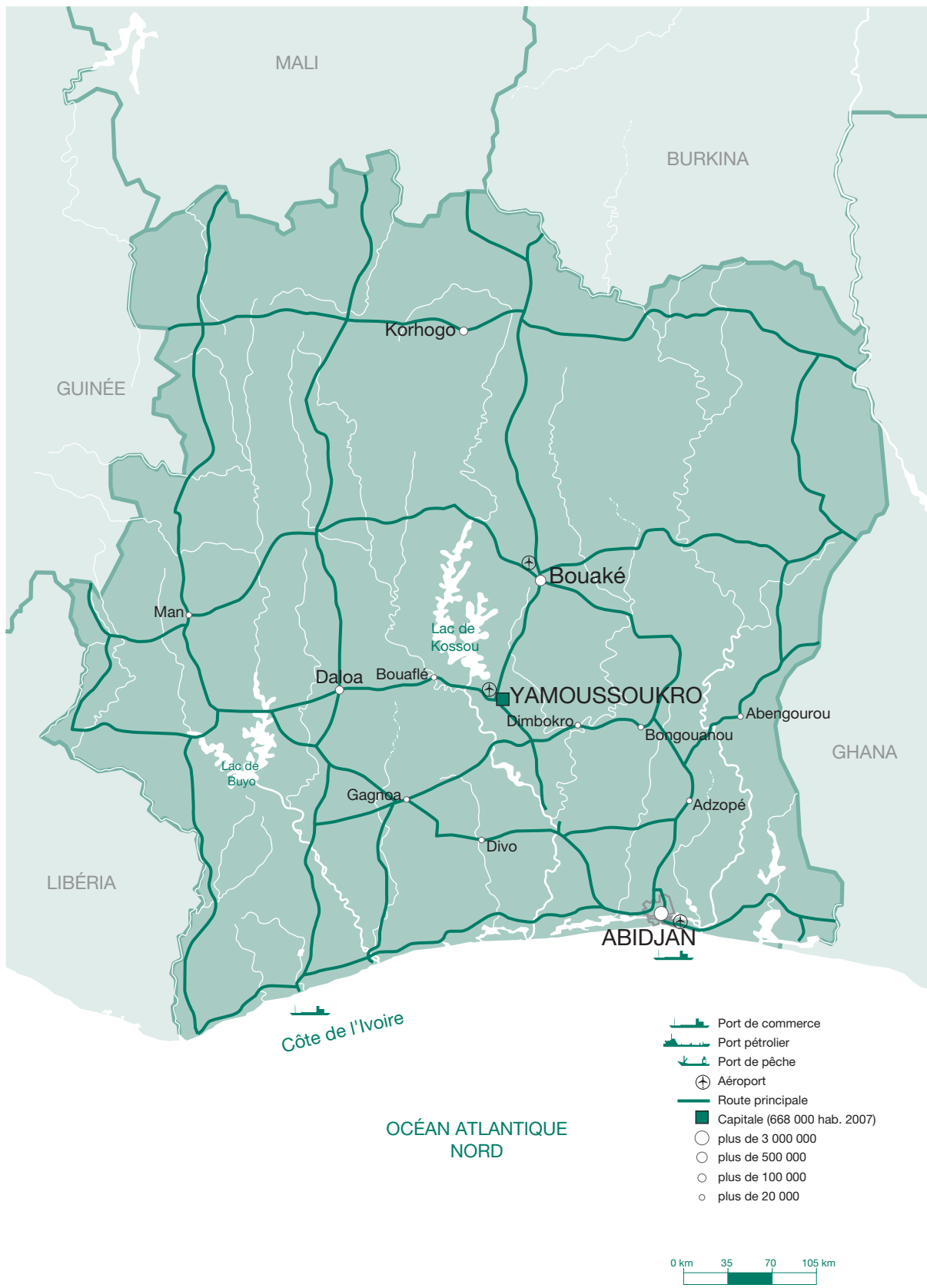


Côte d'Ivoire
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Côte d'Ivoire

Vue d'ensemble

L'impasse politique qu'a connue la Côte d'Ivoire au lendemain du deuxième tour des élections présidentielle du 28 novembre 2010 s'est transformée en conflit armé entre les forces de défense et de sécurité sous les ordres du président sortant M. Gbagbo et les forces républicaines de Côte d'Ivoire loyales à M. Ouattara, président élu reconnu par la communauté internationale. Après de rudes combats à l'arme lourde pendant plusieurs jours, les forces pro-Ouattara ont arrêté M. Gbagbo et plusieurs de ses proches qui étaient retranchés dans le bunker du palais présidentiel. L'escalade de la violence et l'utilisation d'armes lourdes a fait monter le bilan dans la population civile avec plus de 900 morts selon les Nations-Unies, des milliers de blessés et un nombre impressionnant de réfugiés ivoiriens notamment au Liberia et au Ghana voisins.

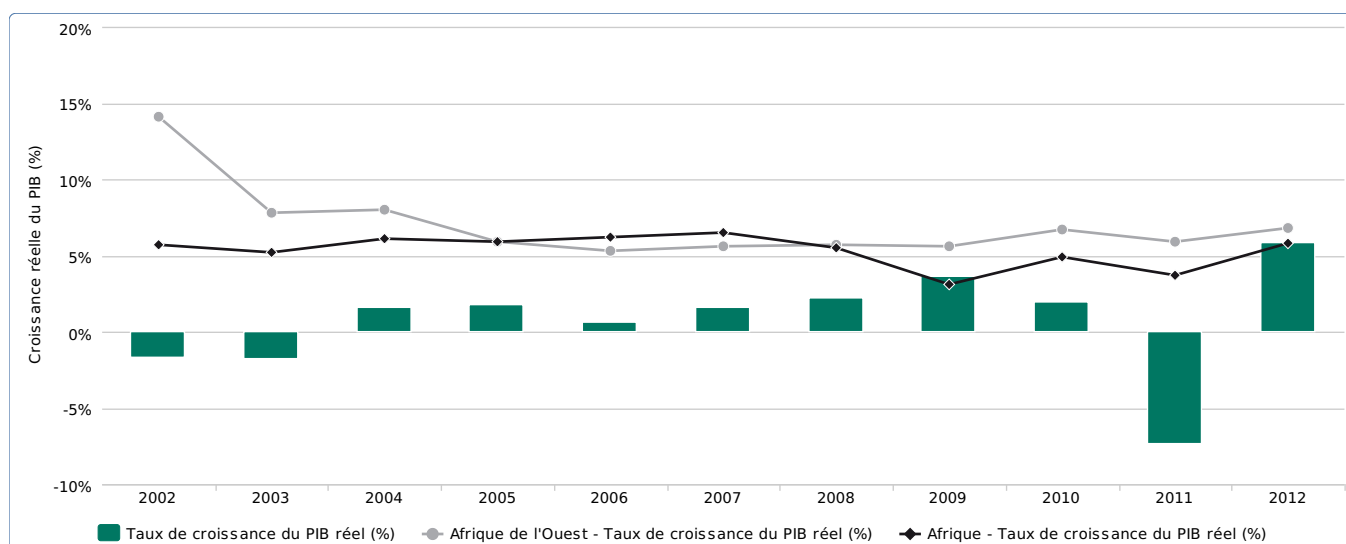
Cette crise postélectorale et les sanctions de la communauté internationale ont lourdement pesé sur l'économie nationale. Le pays s'est retrouvé à cours de liquidités. En effet, la quasi-totalité des institutions financières ainsi que des entreprises privées ont dû arrêter leur activités du fait de l'insécurité et de la suspension du système de compensation bancaire par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Avec une telle paralysie de l'économie, le scénario, mis en évidence par le tableau ci-dessous, conduirait en 2011 à une forte chute de la croissance du PIB réel (-7.3%). Toutefois, une reprise graduelle de l'économie est attendue en 2012 (5.9%) sous l'hypothèse d'une normalisation de la situation sécuritaire dans la deuxième moitié de 2011, en liaison avec la levée des sanctions et la reprise de la coopération internationale. Aussi, l'engagement des partenaires au développement à appuyer les autorités ivoiriennes dans leur effort de réconciliation et de reconstruction permettra l'instauration d'un climat de confiance propice au développement du secteur privé.

La crise politique a fortement aggravé la situation humanitaire, déjà précaire, dans le pays. Ainsi, à la fin de mars 2011, environ un million d'ivoiriens avaient été expulsés de leurs foyers, tandis que plus de 79 000 de personnes supplémentaires avaient fui à la frontière avec le Liberia mais aussi le Ghana. L'insuffisance de l'eau potable et l'assainissement dans certaines zones urbaines du pays, notamment Abidjan, risquent d'augmenter l'apparition de maladies d'origine hydrique. Au total, des risques énormes pèsent sur la marche vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015. Il est à craindre qu'une bonne partie de la population bascule dans la pauvreté qui touchait 48.9% de celle-ci en 2008.

Les perspectives économiques et sociales de la Côte d'Ivoire à moyen terme dépendent largement de la pacification du pays et de la bonne mise en œuvre des programmes d'urgence de reconstruction. En effet, malgré la crise sociopolitique des dix dernières années, les partenariats économiques entre la Côte d'Ivoire et les pays émergents avaient connu une nette progression, en particulier avec les pays d'Asie notamment la Chine, la Corée, l'Inde, Singapour, la Thaïlande, le Brunei-Darussalam, l'Indonésie et la Malaisie. L'Asie est le troisième partenaire commerciale de la Côte d'Ivoire (12.5%), après l'Europe (44%) et l'Afrique (29%). La Chine, au premier rang des partenaires asiatiques, détient une part encore modeste (3.2%), comparativement à ses performances globales en Afrique.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411856>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	3.7	2	-7.3	5.9
Inflation IPC	4.7	2.7	6.3	3.3
Balance budgétaire % PIB	-1.6	-2.5	-1.9	-3.4
Balance courante % PIB	7.2	5.9	5.2	4.2

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414212>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	25.2	26
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	4	4.1
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	17.7	17.8
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	1.3	1.4
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	2.5	2.3
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	13.6	12.9
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	7.8	9.7
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	18.7	18.2
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	8.1	6.3
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	1.1	1.2
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415181>

Le taux de croissance réel de l'économie ivoirienne s'est établi à 2 % en 2010 contre 3.7 % en 2009. Cette contreperformance s'explique principalement par : (i) le repli des activités du secteur primaire (contribution négative de 0.1 % à la croissance du PIB réel) ; (ii) les délestages dans la fourniture d'électricité ; (iii) les multiples grèves enregistrées dans plusieurs secteurs d'activité et l'attentisme observé chez les investisseurs du secteur privé en période électorale. Toutefois, les secteurs secondaire et tertiaire ont soutenu la croissance par une contribution respective de 0.7 % et 1.8 %. Malgré le repli enregistré en 2010, le secteur primaire reste clé pour l'économie ivoirienne et représente 30.1 % du PIB en 2010 contre 28.7 % en 2009. Ce secteur s'est avéré non performant avec un taux de croissance réel négatif en 2010 (-0.3 % contre +6.4 % en 2009), sous l'effet de la croissance négative de l'agriculture d'exportation (-4 %) et de l'extraction minière (-15.9 %).

Les mauvaises performances de l'agriculture d'exportation sont en liaison avec la baisse de la production des principales cultures de rente. La production du café a diminué, reculant de 144 700 tonnes en 2009 à 93 700 tonnes en 2010, soit une baisse de 35.2 %, alors qu'elle avait connu une hausse de 113.1 % en 2009 par rapport à 2008. Quant au cacao, la production est passée de 1.30 millions de tonnes en 2009 à 1.23 millions en 2010, soit une baisse de 6.1 % (elle avait crû de 14.7 % en 2009). Le recul de la production du binôme café-cacao est en relation avec le vieillissement des vergers. En outre, les maladies endémiques du cacao telles que le « *swollen shoot* » (gonflement des rameaux) et la « pourriture brune », conjuguées au délaissement des vergers de café dans les moments de baisse des prix internationaux, ont pu contribuer au recul. Un programme d'urgence a été mis en place afin d'assurer le traitement phytosanitaire des plantations les plus touchées par les parasites. Il porte sur l'arrachage des plans contaminés et la réalisation d'un cordon sanitaire par la mise en place d'autres cultures comme l'hévéa et le palmier à huile autour des plantations saines. La vulgarisation de nouvelles variétés de café et de cacao et la poursuite du programme de traitement du verger devraient réduire les maladies. Les mesures de restructuration, de modernisation et de transparence en cours dans la gestion de la filière café-cacao pourraient porter leurs fruits d'ici quelques années. La campagne 2010-11 du cacao commençait à donner des résultats encourageants. Au 30 janvier 2011, les achats cumulés de cacao s'élevaient à 904 000 tonnes contre 759 000 tonnes au 30 janvier 2010, soit une augmentation de 19.1 %. Le cumul des déclarations douanières se montait à 631 916 tonnes, contre 587 762 tonnes l'exercice précédent. Enfin, le droit unique de sortie s'est monté à 130 milliards XOF (Franc CFA BCEAO) fin janvier 2011, contre 118 milliards XOF lors de l'exercice précédent.

Cependant, le durcissement de la crise et la suspension des importations du café et du cacao par l'Union européenne risquent d'affecter négativement la production officielle de ces deux cultures en encourageant les sorties frauduleuses vers les pays voisins. La Bourse du café et du cacao estime qu'environ 170 000 tonnes de cacao sortent illégalement du territoire ivoirien chaque année pour être vendues à partir des pays limitrophes, ce qui représente pour le pays un manque à gagner d'environ 17 milliards XOF. Les résultats attendus pour l'année 2011, dans l'hypothèse d'une normalisation de la situation politique en 2010, étaient de 1.18 million de tonnes pour le cacao, soit une baisse de 3.4 %, et 115 200 tonnes pour le café, soit une hausse de 23 %.

La baisse de l'agriculture d'exportation a malgré tout été atténuée par les campagnes positives du coton, de l'anacarde, de l'hévéa et de l'huile de palme. Après avoir fortement baissé en 2007 et 2008, la production du coton a connu une nette amélioration en 2010 pour se monter à 185 300 tonnes contre 140 600 tonnes en 2009, soit une hausse de 31.8 %. Ce vigoureux rebond est imputable à la poursuite des subventions publiques aux opérateurs de la filière en vue de financer leur approvisionnement en intrants. Le prix d'achat au producteur, porté lors la campagne 2008-09 de 150 à 185 XOF par kilo, n'a pas été modifié depuis. Les filières café, coton et cacao, principaux produits d'exportation, font vivre environ 9 millions de personnes, soit presque la moitié de la population ivoirienne. La production de l'anacarde connaît une croissance remarquable, en hausse continue depuis 2001. En 2010, la Côte d'Ivoire a produit 374 800 tonnes d'anacarde contre 340 300 tonnes en 2009, soit une hausse de 10.1 % après celle de 9 % en 2009. Cette hausse est imputable à l'entrée en production de nouvelles plantations, hissant la Côte d'Ivoire au deuxième rang de la production mondiale, derrière l'Inde. En raison de l'extension des plantations, les productions de l'hévéa et d'huile de palme continuent de progresser, avec respectivement, 211 500 tonnes en 2010 (contre 203 100 tonnes en 2009), et 415 900 en 2010 (contre 394 300 tonnes en 2009). Ces deux cultures s'affichent ainsi en nette hausse, de 4.1 % pour l'hévéa et de 5.5 % pour l'huile de palme. Introduite en Côte d'Ivoire en 1953, la culture de l'hévéa est en pleine croissance. Environ 84 % de la superficie plantée est entrée en production, et les plantations villageoises représentent 64 % de cette superficie, à côté de quelques grandes compagnies. La hausse des cours du pétrole limitant la production du caoutchouc synthétique, la demande croissante des constructeurs automobiles dans le monde en général et en Chine, ainsi que la baisse de la production d'hévéa dans les pays asiatiques du fait de catastrophes naturelles, stimulent fortement la production ivoirienne. En outre, la rémunération mensuelle que permet cette culture constitue une incitation aux producteurs locaux.

La production extractive du pays repose essentiellement sur le pétrole, le gaz et l'or. Concernant le secteur minier, la baisse du taux de croissance (15.9 % en 2010) est imputable au repli de la production pétrolière et aurifère. La production pétrolière s'est affichée à 15 millions de barils en 2010 contre 18.54 millions de barils en 2009, soit une chute de 19.1 %, en liaison avec les effets conjugués de la suspension temporaire de la

production du champ Espoir situé sur le bloc CI-26 et de la déplétion naturelle du champ Lion-Panthère situé sur le bloc CI-11. La production nationale du gaz naturel connaît au contraire un rebondissement, passant de 1.54 million m³ en 2009 à environ 1.7 million en 2010, soit une hausse de 8.4 %, après une contraction de 0.4 % en 2009. Cette hausse dans la production du gaz est en rapport avec l'accroissement des capacités en gaz sur les puits du champ Espoir (CI-26) et à la forte demande des centrales thermiques nationales pour la production d'électricité.

Malgré cette performance dans la production de gaz, les ménages et les petites et moyennes entreprises (PME) sont confrontées à une pénurie depuis le second trimestre de 2010. Cette pénurie s'explique par : (i) les retards de livraison du gaz importé ; (ii) les arrêts techniques des installations du centre de remplissage des bouteilles de la compagnie pétrolière Petroci ; (iii) la demande croissante de gaz, qui est passée de 90 000 tonnes en 2006 à environ 120 000 tonnes en 2009 ; (iv) l'insuffisance des infrastructures de stockage et les difficultés de fonctionnement de la Société ivoirienne de raffinage (SIR), qui allaient provoquer sa fermeture. Depuis 2009, la SIR était confrontée à une dégradation de sa situation financière, en liaison avec la réduction de sa marge intérieure suite au mécanisme de fixation automatique du prix des produits pétroliers décidé par le gouvernement, et les pertes d'exploitation liées à la contraction des marges internationales de raffinage. Les mesures prises par les autorités pour assurer la viabilité financière de la société avaient consisté pour l'État à apurer en 2010 sa dette vis-à-vis de la SIR (35 milliards XOF) et à renoncer partiellement à ses recettes au titre des taxes sur les produits pétroliers réaffectées à la SIR. Cependant, suite aux sanctions de l'Union européenne interdisant les bateaux immatriculés dans son espace d'accoster dans les deux ports du pays (les ports d'Abidjan et de San-Pedro), les problèmes d'approvisionnement en gaz et pétrole brut ont fragilisé davantage la situation financière de la SIR en aggravant la pénurie en gaz butane et produits pétroliers. La SIR a dû cesser ses activités le 28 février 2011.

Le champ Espoir représente environ la moitié de la production du pétrole brut du pays, avec plus de 25 000 barils produits en moyenne par jour sur la période 2006-09. Il est opéré par la société CNR (Canadian Natural Ressources) avec 58.7 % des droits. Ses partenaires sont Tullow Oil (21.3 %) et Petroci (20 %). Quant aux champs Lion-Panthère, la production essentiellement gazière s'est établie à plus de 39 milliards de pieds cubes (1.10 milliard de mètres cubes) par jour en moyenne sur la période 2006-09. L'opérateur du champ est la société Afren qui détient 48 % des droits. Petroci (20.1 %), International Finance Corporation (18.9 %) et SK Energy (13 %) sont ses partenaires. D'autres champs sont en exploitation. Il s'agit du champ Baobab situé sur le bloc CI-40 qui, avec une production de plus de 23 000 barils par jour en moyenne sur la période 2006-09, occupe la place de second champ en termes de production pétrolière. L'opérateur de ce champ est la CNR avec 57.6 % des droits, les partenaires étant Svenska Petroleum Exploration (27.4 %) et Petroci (15 %). Un autre champ à production essentiellement gazière est le champ Foxtrot (CI-27) dont la production est évaluée à plus de 78 milliards de pieds cubes (2.20 milliards de mètres cubes) par jour sur la période 2006-09. L'opérateur est Foxtrot International (24 %), les partenaires étant Petroci (40 %), Saur Énergie (24 %) et Énergie de Côte d'Ivoire (Energie) avec 12 %.

Après avoir plus que doublé entre 2008 et 2009 (une hausse remarquable de 144.7 %), la production aurifère s'est contractée d'environ 28 % en 2010. Les réticences imposées par le climat pré-électoral ont influencé cette baisse. Parmi les minerais solides de la Côte d'Ivoire, encore peu exploités, seul le minerai d'or est exploité de manière industrielle depuis plus de 20 ans par la SMI (Société des mines d'Ity) à l'ouest du pays. La société Randgold exploite le filon situé près de Tongon dans le nord. Les réserves y sont estimées à 90 tonnes d'or. On prévoyait une augmentation en 2011 de la production aurifère avec la mise en exploitation de ces nouveaux gisements. Le niveau de production d'or escompté était de 5.33 tonnes en 2011 contre 5.08 tonnes en 2010. La dégradation de la situation sécuritaire compromet cependant la réalisation de ces prévisions.

Au total, les contreperformances du secteur primaire ont été atténuées par la croissance positive de l'agriculture vivrière, qui a réalisé un taux de croissance de 3.3 % en 2010 contre 3 % en 2009, en liaison avec une pluviosité relativement favorable et la mise en œuvre du programme rizicole et de valorisation du riz local grâce à l'amélioration du décorticage et de l'ensachage.

Le secteur secondaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 0.7 point de pourcentage (après une contribution négative de 0.3 point en 2009). Ce secteur a connu une variation en volume de 3.3 % en 2010 après une variation négative de 1.5 % en 2009. Cette croissance a été principalement tirée par le l'industrie agroalimentaire et la vigueur du bâtiment et des travaux publics (BTP). L'agroalimentaire, malgré des performances à la baisse, est marqué par une croissance significative de sa valeur ajoutée, qui a été de 14.5 % en 2010 contre 17.8 % en 2009. Ce secteur a bénéficié du redressement de la demande intérieure notamment en zone Centre, Nord, Ouest (CNO). Le BTP, quant à lui, affiche un taux de croissance de 13.6 % en 2010 après un repli de 7.6 % en 2009, sous l'effet de la relance des grands chantiers de l'État et la mise en œuvre des actions du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) concernant les infrastructures et les bâtiments dans les secteurs sociaux. Le secteur secondaire demeure le maillon de l'économie le plus exposé et fragilisé par la situation de crise et de sanctions que vit la Côte d'Ivoire. Les incertitudes de la situation

sociopolitique, le manque de perspectives et de visibilité ont des conséquences négatives sur ce secteur. La réduction des activités manufacturières et agroalimentaires suite aux effets conjugués des difficultés d'approvisionnement en intrants, de la forte dégradation de la situation sécuritaire et de la contraction de la demande, vont affecter significativement le BTP en 2011. L'arrêt des projets sur financement de la Banque mondiale et de l'Union européenne suite aux gels des avoirs accroît le risque de paralysie du secteur.

Le dynamisme et la vigueur du secteur tertiaire se sont maintenus en 2010. Ce secteur continue de jouer un rôle clé dans l'économie ivoirienne : il a représenté 37.2 % du PIB en 2010 (contre 36.8 % en 2009), et il a contribué positivement au taux de croissance du PIB à hauteur de 1.8 %, comme en 2009. Le tertiaire a connu un taux de croissance réel estimé à 4.9 % en 2010 après les 5 % de 2009, grâce la bonne tenue de tous les sous-secteurs, en particulier les télécommunications, le commerce et les services. Le taux de croissance du secteur des télécommunications est estimé à 5.5 % en 2010, en liaison avec l'accroissement des activités de la téléphonie mobile, surtout en zone CNO. Le dynamisme marqué par le secteur du commerce, avec un taux de croissance de 5.4 % en 2010 (contre 3.8 % en 2009), relève de la relance du commerce de détail. L'augmentation de 4.2 % de la croissance des services en 2010 (contre 3 % en 2009) peut s'expliquer par la relative normalisation du climat sociopolitique et des affaires au début de l'année, qui a encouragé la reprise des activités touristiques, de l'hôtellerie, de la restauration et d'autres services. Le dynamisme du commerce a eu en 2010 des effets positifs sur le secteur des transports, qui a enregistré une croissance de 2.2 %.

Les effets immédiats de la crise postélectorale sur les activités du tertiaire sont déjà perceptibles en 2011. Ce sont entre autres, le ralentissement des activités dans les secteurs des transports, du tourisme et de l'hôtellerie-restauration suite à la recrudescence de l'insécurité, tandis que la morosité gagne le commerce. S'ajoutent les difficultés de règlement des transactions par chèque ou par voie électronique. La fermeture de la majorité des établissements de crédit et les problèmes d'acheminement des avoirs depuis l'espace européen, suite aux sanctions de l'Union européenne, créent des problèmes de liquidité. Le secteur des assurances n'échappe pas à cette situation difficile qu'aggrave la fermeture en cascade des banques et établissements financiers. Son chiffre d'affaire est menacé par l'augmentation des primes de réassurance, les problèmes de recouvrement des primes de l'État et des EPN (Établissements publics nationaux), et la suspension des contrats arrivant à échéance. Les problèmes de trésorerie exacerbés par la fermeture des banques fragiliseront un peu plus les PME.

La croissance réelle du PIB en 2010 a été tirée par la demande. Pour la demande intérieure, la contribution relative de la consommation finale aux variations du PIB a été de 1.4 %. Pour la demande extérieure, la contribution relative des exportations à la croissance a été de 1.3 %. L'investissement total a décliné de 0.1 % en 2010 (estimation). Cette contreperformance s'explique par le recul de l'investissement privé (moins 3 %), affecté par les tensions politiques, les ralentissements de la période pré-électorale et des épisodes défavorables (grèves, coupures intempestives de courant) pendant le premier semestre de 2010. Cette contreperformance a été atténuée par la croissance positive de l'investissement public (6.3 %), pour financer la poursuite des chantiers publics et la mise en œuvre du programme de reconstruction et de lutte contre la pauvreté.

En 2011, l'investissement total devrait chuter de 4.3 % si l'impasse créée par la crise n'aboutit pas rapidement à un dénouement heureux. Les investissements publics et privés devaient afficher des taux négatifs (respectivement moins 3 % et moins 5 %) sous l'effet du ralentissement des travaux publics et de l'hostilité du climat des affaires. La consommation finale a connu une légère croissance en 2010 (1.8 %), soutenue par les hausses conjuguées de la consommation publique (3.7 %), mobilisée pour l'équipement des administrations et l'organisation des élections, et, dans une moindre mesure, de la consommation privée (1.6 %), grâce à la relative reprise de la distribution des produits locaux. Mais la consommation finale devrait reculer de 0.8 % en 2011, du fait de la contreperformance de ses composantes publique (moins 2.8 %) et privée (moins 0.5 %), en raison de la persistance de la crise.

Au niveau de la demande extérieure, les exportations ont affiché une hausse de 2.3 % en 2010, avec la reprise de la demande mondiale et le relèvement de la production des produits transformés, compensant ainsi la baisse en volume des exportations du cacao et du pétrole. La croissance des importations en 2010 (1.6 %) a été alimentée par l'achat de biens d'équipement, de biens intermédiaires et de biens de consommation, en liaison avec le regain de l'activité économique avant l'irruption de la crise.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	10.1	9.4	-0.1	-18.3	16.7	0	-1.9	1.5
Publique	3.2	2.9	6.3	-15	20	0.2	-0.5	0.6
Privée	6.9	6.5	-3	-20	15	-0.2	-1.4	0.9
Consommation finale	73.3	82.7	1.8	-11.5	6.4	1.4	-9	4.8
Publique	7.8	8.5	3.7	-5.7	7.7	0.3	-0.5	0.7
Privée	65.5	74.1	1.6	-12.2	6.2	1.1	-8.5	4.1
Secteur externe	16.6	8	-	-	-	0.6	3.6	-0.4
Exportations	50	49	2.3	-5	5.2	1.3	-2.8	2.9
Importations	-33.4	-41	1.6	-14.4	8.1	-0.7	6.3	-3.3
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	2	-7.3	5.9

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416150>

Politiques macroéconomiques

En 2010, les autorités ont poursuivi la mise en œuvre du programme économique et financier 2009-11, ainsi que celle du DSRP, qui devait conduire au point d'achèvement de l'Initiative PPTTE au terme du premier semestre de 2011. Ce programme visait à assurer la stabilité macroéconomique, à créer les conditions d'une croissance soutenue dont les fruits seraient équitablement répartis, et à lutter plus efficacement contre la pauvreté, en renforçant la gestion des finances publiques et la construction d'infrastructures économiques et sociales.

Politique budgétaire

Pour l'année 2010, Les recettes totales et dons se sont établis à 19.3 % du PIB, en légère baisse par rapport à la performance de 2009 (19.5%). Les recettes fiscales ont représenté 16.5 % du PIB en 2010, en stagnation par rapport à 2009. La pression fiscale reste inférieure à la norme communautaire fixée au sein de l'UEMOA (au moins 17 % du PIB), ainsi qu'à l'objectif du programme économique 2010 (au moins 17.3 % du PIB). Le niveau de recouvrement des recettes sera négativement affecté si la crise persiste. Les prévisions initiales prévoyaient une légère baisse des recettes fiscales, projetées à 16.3 % et 16.1 % du PIB respectivement en 2011 et 2012. Ces prévisions se basent sur un résultat relativement faible du produit des impôts directs, notamment des impôts sur le bénéfice industriel et commercial (BIC), en raison d'une baisse des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire. Les exonérations fiscales prises en situation de crise devraient contribuer à cette baisse. Notons déjà la réduction de la TVA sur les activités hôtelière et touristique prévue en 2011, consentie pour réduire les effets de la crise dans ces secteurs. Les dépenses et les prêts nets sont ressortis à 21.7 % du PIB en 2010, en légère hausse par rapport à 2009 (21.1 % du PIB), sous l'effet de ses deux principales composantes : les dépenses courantes (18.3 % du PIB, contre 17.9 % en 2009), et les dépenses en capital (3.2 % du PIB, contre 3.1 % en 2009). Concernant les dépenses courantes, la masse salariale dans le secteur public (6.9 % du PIB en 2010 contre 6.8 % en 2009) a relativement été bien maîtrisée si l'on prend en compte la limite de 7.2 % du PIB fixée par le programme économique 2010 convenu avec le FMI. Cependant, le ratio de la masse salariale du secteur public rapportée aux recettes fiscales stagne à 41.5 % comme en 2009, légèrement en deçà de la limite de 41.3 % fixée par le programme économique 2010. Les dépenses en capital sont ressorties à 3.2 % du PIB (contre 3.1 % en 2009), en légère hausse sous l'effet des dépenses de construction et de réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base.

Au total, l'exécution du budget 2010 est marquée par une légère hausse des recettes et des dons, moins soutenue cependant que celle des dépenses publiques et prêts nets, qui ont entraîné une dégradation du solde budgétaire global, celui-ci passant de moins 1.6 % du PIB en 2009 à moins 2.5 % du PIB en 2010. Ce solde est inférieur à l'objectif du programme économique et financier 2010, qui fixait le solde budgétaire global (dons compris) à moins 2 % du PIB en 2010. La situation des finances publiques devait selon les prévisions se traduire par une réduction du déficit budgétaire global, qui serait ainsi passé de 2.5 % du PIB en 2010 à 1.9 % en 2011. Cependant, dans le contexte de crise et de sanctions, la situation financière difficile que vit la Côte d'Ivoire – à travers l'impossibilité de bénéficier des crédits de la Banque centrale et de contracter des emprunts sur le marché financier régional de l'UEMOA, et la suspension du programme d'allègement de la dette – posent un problème de financement du déficit budgétaire en 2011.

L'État a mis en œuvre en 2010 certaines réformes visant à améliorer les recettes publiques. Au niveau des impôts, ces mesures ont porté sur la finalisation du progiciel de suivi des exonérations et le renforcement du contrôle de la facture normalisée à travers l'accroissement des effectifs en personnel. Au niveau des douanes, on a mis en place la production systématique et détaillée des recettes non perçues au titre des exonérations, de même que le progiciel Sydam-World de gestion des dédouanements. Le mécanisme d'alimentation de la régie de remboursement des crédits de TVA a été rendu opérationnel, avec notamment la prise en compte de ce volet dans le système Sydam-World.

Malgré ces réformes, la mobilisation des ressources intérieures en Côte d'Ivoire reste confrontée à des manques à gagner tout aussi importants. Selon la Direction générale des impôts (DGI), les mesures d'allègements fiscaux consentis par l'État au profit du secteur privé, sur la période 2000-10, représentent plus de 800 milliards XOF, soit en moyenne 80 milliards par an. Il y a aussi des cas de fraudes fiscales, tels le non paiement des taxes, les transferts illicites de fonds, ou la non déclaration de certaines marchandises. La fraude fiscale coûterait en moyenne entre 400 et 500 milliards XOF par année à l'État, selon la DGI. Les défis à relever pour une politique de mobilisation plus efficace des ressources intérieures devront passer par une fiscalité plus moderne et performante, assurant une meilleure prise en compte des potentialités importantes dont bénéficie la Côte d'Ivoire. Selon l'étude prospective 2010 de la DGI, les principales réformes nécessaires doivent viser à : (i) une fiscalisation adéquate du secteur de l'agriculture, (ii) une optimisation du rendement fiscal du secteur pétrolier, (iii) une fiscalisation efficace du secteur informel ; et (iv) une harmonisation efficace de la fiscalité locale avec la fiscalité nationale. La mise en place de ces réformes reste conditionnée à une normalisation rapide du contexte sociopolitique.

Dans le cadre d'une stratégie sociale à moyen terme conforme au DSRP et cohérente avec le cadrage budgétaire, le gouvernement a élaboré en 2010 des cadres de dépense à moyen terme (CDMT) à prendre en compte par les ministères sociaux (éducation et santé) dans le budget 2011. Un guide méthodologique des CDMT était en cours d'élaboration afin de faciliter la définition des lignes budgétaires des autres ministères.

Le service de la dette publique en 2010 a été fixé à 542.2 milliards XOF, dont 316 milliards pour la dette extérieure et 225.4 milliards pour la dette intérieure, soit une baisse de 34 % par rapport aux prévisions avancées en 2009. Cette amélioration s'explique par les remboursements effectués par le pays et les annulations de dette obtenues à la suite de l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPT. Le service au titre de la dette intérieure était réparti entre la BCEAO (22.6 milliards XOF), les banques commerciales (50.8 milliards) et le secteur non bancaire (152 milliards). Le contexte de crise dans laquelle se trouve le pays suscitera des difficultés pour honorer le service de la dette aussi bien extérieure qu'intérieure. Un plan d'apurement de la dette intérieure était en cours d'exécution, grâce notamment grâce aux concours financiers du FMI et de la Banque mondiale.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	18.2	19.4	20.6	19.5	19.3	19.3	19.5
Recettes fiscales	15.7	15.2	15.6	16.5	16.5	16	15.8
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	0.4	0.6	1.7	0.6	0.3	0.9	1.2
Autres revenus	2.1	3.7	3.2	2.4	2.4	2.4	2.5
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	19.1	20.4	21.1	21.1	21.7	21.2	22.9
Dépenses courantes	15.7	17.4	17.9	17.9	18.3	18.3	19.6
Sans les intérêts	12.4	15.7	16.1	16.3	16.6	16.6	17
Salaires	6.5	6.7	6.8	6.8	6.9	7.4	7.4
Biens et services	1.3	1.9	1.8	1.9	1.9	1.8	1.9
Intérêts	3.3	1.8	1.8	1.5	1.7	1.8	2.7
Dépenses en capital	3.2	2.7	3	3.1	3.2	2.8	3.1
Solde primaire	2.4	0.8	1.2	0	-0.8	-0.1	-0.7
Solde global	-0.9	-1	-0.6	-1.6	-2.5	-1.9	-3.4

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417119>

Politique monétaire

La politique monétaire est mise en œuvre au niveau de la région. La Côte d'Ivoire est membre de l'UEMOA. À ce titre, la politique monétaire et de crédit est conduite par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), liée au Trésor français à travers le compte d'opération dans le cadre de l'accord de coopération monétaire entre la France et les pays membres de l'UEMOA. La monnaie, le franc CFA (XOF), est liée par une parité fixe avec l'euro.

Fin juin 2010, la situation monétaire comparée à fin décembre 2009 se caractérisait par une hausse de 0.7 % de la masse monétaire, portée par une hausse des avoirs extérieurs nets de 77.9 milliards XOF. L'encours des crédits à l'économie recensés à la Centrale des risques fin juin 2010 s'est établi à 1 493 milliards XOF contre

1 632 milliards fin décembre 2009, soit une baisse de 8.5 % provenant essentiellement des crédits à court terme (moins 11 %), qui représentent 73.3 % des crédits octroyés. La qualité du portefeuille des banques juin 2010 s'était légèrement améliorée par rapport à la situation fin décembre 2009, le taux brut de dégradation du portefeuille passant de 16.6 % à 16.1 %. L'amélioration de la qualité du portefeuille des banques de 0.5 point de pourcentage sur les six premiers mois de l'année 2010 est imputable à une baisse plus importante des créances en souffrance brutes (moins 5.1 %) par rapport à celle du total portefeuille (moins 2.2 %). En 2011, les incertitudes liées au durcissement de la crise postélectorale affectent l'évolution de la politique monétaire et le fonctionnement des institutions bancaires et établissements de crédit. Les mesures prises par les instances de la BCEAO, qui ne reconnaissent que la seule signature d'Alassane Ouattara, le président reconnu par la communauté internationale, ont été relayées par la réquisition du siège national de la BCEAO et des agences ivoiriennes, placées sous le contrôle du gouvernement de Laurent Gbagbo.

Les conséquences immédiates de cette situation sont : (i) la lenteur du traitement des opérations bancaires du fait de la compensation manuelle imposée au système bancaire depuis le 9 février 2011 ; (ii) la fermeture en cascade des banques et établissements de crédit qui estiment ne plus être en mesure d'assurer leurs activités dans des conditions douteuses de sécurité juridique et comptable, et de sécurité physique pour leurs employés ; (iii) les problèmes relatifs à la disponibilité de liquidité ; et (iv) les problèmes de soldes de compensation laissés en suspens suite à la fermeture des banques. Le taux d'inflation a continué de croître, mais de façon modérée. Il est estimé à 2.7 % en 2010 contre 4.7 % en 2009. Cette baisse est expliquée par la faible progression des prix des produits alimentaires, en particulier les produits vivriers, en liaison avec une pluviosité relativement favorable. En 2011, le taux d'inflation était prévu à 2.8 %. Mais la persistance de la crise et le maintien des sanctions économiques pesant sur le pays risquent d'accélérer l'inflation.

Position extérieure

En 2010, le solde des transactions courantes est excédentaire, représentant 5.9 % du PIB (estimation). Bien que positif, ce solde s'est amenuisé par rapport à 2009 (7.2 % du PIB) du fait de la dégradation des soldes des services, des revenus et des transferts courants, et ce malgré la légère amélioration du solde commercial (19.6 % du PIB contre 18.2 % en 2009). Cette progression de la balance commerciale est attribuable aux exportations, qui se sont établies à 48.9 % du PIB en 2010 contre 45.6 % en 2009. Les composantes services, revenus et transferts courants, structurellement déficitaires, se sont dégradés en 2010 pour ressortir à moins 6.8 % du PIB (contre moins 6.2 % en 2009) pour les services, moins 4.5 % du PIB (moins 4.2 % en 2009) pour les revenus, et moins 2.5 % (moins 0.5 % en 2009) pour les transferts courants.

En 2011, le solde des comptes courants devrait encore s'amenuiser, avec un excédent prévu à 4.3 % du PIB. Le commerce extérieur en 2011 est pénalisé par les sanctions commerciales prises au niveau de l'Union européenne, premier partenaire commercial de la Côte d'Ivoire. L'interdiction aux bateaux immatriculés dans l'espace européen d'accoster dans les ports d'Abidjan et de San-Pedro, et la suspension des exportations des principaux produits agricoles vers l'Europe, influenceront négativement sur le solde des comptes courants. Le maintien de ces sanctions pourrait entraîner une chute drastique des exportations de la Côte d'Ivoire, et des difficultés pour se procurer les devises nécessaires au financement de ses importations.

Le service exigible de la dette extérieure a été fixé à 316.7 milliards XOF pour le budget 2010. Il est composé de 79.1 milliards XOF dus aux créanciers multilatéraux, 148.9 milliards dus au Club de Paris, 27.8 milliards dus au Club de Londres, 55.8 milliards dus à Standard Bank de Londres, et 5.1 milliards dus aux autres créanciers.

Le FMI et la Banque mondiale ont entériné l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTTE par la Côte d'Ivoire les 27 et 31 mars 2009. Une première aide intérimaire de 5 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) a été octroyée en mars 2009 pour la période d'avril 2009 à mars 2010. Une seconde aide intérimaire de 5 millions de DTS a été approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 31 mars 2010. Compte tenu des résultats globalement satisfaisants des aides d'urgence post-conflit (AUPC), le FMI avait accordé à la Côte d'Ivoire, le 27 mars 2009, une Facilité élargie de crédit triennale pour un montant de 565.7 millions de dollars (USD). La première revue de l'accord a été approuvée en novembre 2009 et a donné lieu à un décaissement de 57.3 millions USD. La seconde revue, approuvée le 9 juillet 2010, a permis un décaissement de 53.5 millions USD. Concernant les financements de la Banque mondiale à la Côte d'Ivoire, une stratégie de partenariat-pays pour la période 2010-13 a été approuvée le 4 mai 2010, pour un montant de 571 millions USD. Elle s'articule autour de quatre principaux axes, à savoir: (i) le renforcement de la gouvernance et des institutions ; (ii) l'appui à l'agriculture ; (iii) le développement du secteur privé ; et (iv) l'amélioration des infrastructures et des services de bases.

L'État ivoirien a aussi signé des accords de restructuration de sa dette avec les créanciers des clubs de Paris et de Londres. Les créanciers du Club de Paris ont convenu le 15 mai 2009 avec le gouvernement ivoirien d'un accord de restructuration de la dette publique extérieure. En mars 2010, 12 accords bilatéraux ont été signés sur un total de 14. Ces accords ont conduit à l'annulation de 513.7 milliards XOF de dette. Le service de la dette dû aux créanciers du Club de Paris (arriérés fin mars 2009 et échéances courantes de 2009-12) est alors passé

de 2 216 milliards XOF à 149.4 milliards XOF, soit une diminution de 93.4 %. La part restante de l'allègement de dette prévu dans le cadre de l'initiative PPTE devait être accordée à l'atteinte du point d'achèvement. S'agissant du Club de Londres, un accord préliminaire portant restructuration de la dette privée a été signé le 28 septembre 2009 à Paris. L'opération a été bouclée avec succès en avril 2010. La restructuration s'articulait autour des points suivants : (i) une décote de 20 % sur le stock de dette estimé au 31 décembre 2009, représentant un abandon de 287 milliards XOF ; (ii) une émission par la Côte d'Ivoire d'un nouveau titre relatif aux créances restantes (80 % du stock) d'une durée de 23 ans, dont 6 ans de différé.

Les relations entre la Côte d'Ivoire et les créanciers extérieurs ont cependant été interrompues avec la crise postélectorale. La Banque mondiale et le FMI ont suspendu leurs programmes, alors que le pays aurait pu atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE au terme du premier semestre de 2011 et bénéficier ainsi d'un allègement substantiel du stock de sa dette extérieure. La question du traitement de fond de la dette extérieure dépend étroitement de la poursuite du programme économique et financier appuyé par la communauté financière internationale. Mais le contexte d'incertitude imposé par la crise n'offre pas de lisibilité quant à la tenue des engagements du pays vis-à-vis des créanciers extérieurs.

En matière d'intégration régionale, un accord de partenariat économique (APE) régional a été conclu au niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), en remplacement de l'APE intérimaire signé entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne en décembre 2007. Sur la question des mesures d'accompagnement concernant la Côte d'Ivoire, un Programme d'aide au commerce et à l'intégration régionale (PACIR) lié à l'APE intérimaire était en cours d'exécution en 2010. La Côte d'Ivoire est membre de plusieurs organisations d'intégration régionale et de l'Union africaine. Depuis le durcissement de la crise postélectorale, la Cedeao, l'UEMOA et l'Union africaine ont décidé de suspendre la Côte d'Ivoire des activités d'intégration régionale.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

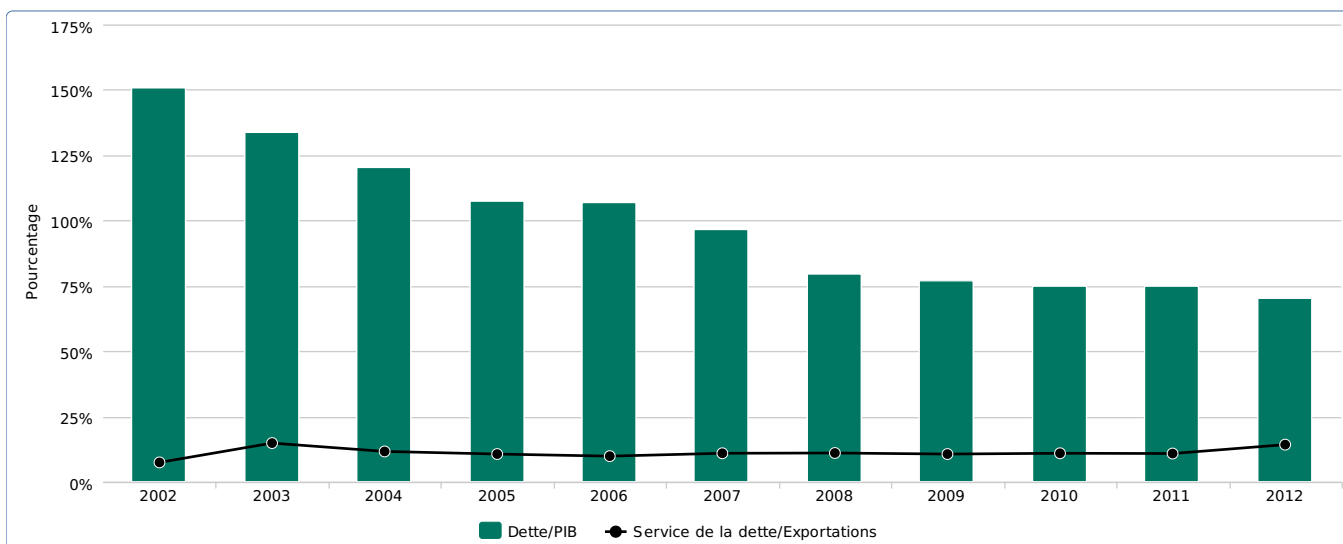
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	24.5	13	14.2	18.2	19.6	22.1	20.5
Exportations de biens (f.o.b.)	45.9	43.8	43.1	45.6	48.9	49.1	47.9
Importations de biens (f.o.b.)	21.4	30.8	28.9	27.4	29.2	27	27.4
Services	-8.4	-7.8	-6.8	-6.2	-6.7	-7.5	-7.5
Revenu des facteurs	-5.5	-4.1	-3.8	-4.2	-4.5	-4.8	-4.6
Transferts courants	-4	-1.7	-1.5	-0.5	-2.5	-4.6	-4.2
Solde des comptes courants	6.7	-0.7	2.1	7.2	5.9	5.2	4.2

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418088>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411856>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Dans l'édition 2011 de *Doing Business*, le rapport de la Banque mondiale sur le climat des affaires, la Côte d'Ivoire est classée 169^e sur 183 pays, perdant ainsi une place par rapport à 2010 (168^e) et six places par rapport à 2009 (163^e). Au vu de ce classement peu satisfaisant, des efforts considérables sont nécessaires pour favoriser une relance des activités économiques basée sur la promotion des investissements privés et l'amélioration du climat des affaires en Côte d'Ivoire. C'est en juillet 2010 qu'a eu lieu le lancement officiel du Programme de revitalisation et de gouvernance des entreprises (PARE/PME). L'objectif du PARE/PME est de contribuer au rehaussement de la performance des PME/PMI, et d'améliorer l'environnement des affaires. Le programme est divisé en trois composantes : (i) la fourniture de services financiers et non-financiers en vue de renforcer les capacités des petites entreprises existantes ; (ii) l'amélioration du cadre des affaires ; et (iii) un appui institutionnel à l'aboutissement des objectifs visés. Le gouvernement a pris d'autres mesures pour améliorer le climat des affaires. Il a procédé à la formation de cadres judiciaires spécialisés en matière commerciale dans le cadre du projet d'appui à la gouvernance et au renforcement des capacités en 2009. Un plan de réformes visant à améliorer l'efficacité et l'équité du système judiciaire, et la publication des décisions judiciaires, a été validé.

Fin décembre 2009, le système bancaire ivoirien comprenait vingt établissements de crédit (un de moins qu'en 2008), dont 17 banques et trois établissements financiers, à la suite du retrait d'agrément prononcé à l'encontre du Fonds de garantie des coopératives café-cacao (FGCCC). Le secteur était en pleine mutation avant la crise. Le milieu était devenu plus compétitif avec l'entrée sur le marché de deux banques nigérianes : UBA (United Bank for Africa) par une entrée directe, et Access Bank par une prise de contrôle d'Omnifinance. Le groupe Attijariwaffa et la BMCE (Banque marocaine du commerce extérieur) sont entrés respectivement dans le capital de la Société ivoirienne de banque (SIB) et de la BOA-CI (Bank of Africa-Côte d'Ivoire) à hauteur de 51 %. En janvier 2010, l'ouverture de la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC) a été effective. Dans le même mois la Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE) a obtenu l'agrément pour exercer l'activité universelle de banque. Le système bancaire finance de façon croissante différents secteurs d'activité de l'économie nationale.

Selon la distribution sectorielle des crédits recensés à la Centrale des risques fin juin 2010, le secteur primaire est ainsi financé à hauteur de 4 % (57.2 milliards XOF), le secteur secondaire à hauteur de 37 % (556.5 milliards XOF), et le secteur tertiaire à hauteur d'environ 69 %, soit 876.6 milliards XOF. Les secteurs secondaire et tertiaire continuent de faire l'objet de financements importants de la part des établissements de crédit, tandis que le secteur primaire reste à la traîne. La fermeture en cascade des établissements de crédit ne pourra que mettre à mal le système bancaire ivoirien et freiner son dynamisme dans le financement de l'économie. Sur les vingt établissements du pays, seulement cinq banques à capitaux majoritairement ivoiriens sont encore fonctionnelles : la Banque nationale d'investissement (BNI), la Banque pour le financement de l'agriculture (BFA), la Banque pour l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI), Versus Bank, et la Caisse nationale des Caisses d'épargne (CNCE).

La Société générale de banque en Côte d'Ivoire (SGBCI) et la Banque internationale pour le commerce et l'industrie de Côte d'Ivoire (BICICI), filiales de banques françaises (la Générale et BNP-Paribas) couvrent à elles seules la masse salariale de 80 600 fonctionnaires et agents de l'État et pèsent près de 30 % du marché bancaire ivoirien.

Autres développements récents

Plusieurs réformes ont été récemment réalisées au niveau de la fonction publique. L'âge du départ à la retraite est passé de 55 à 57 ans à compter du 1^{er} janvier 2009, fixé par le décret N°2009-35 portant fixation de la limite d'âge de départ à la retraite de certaines catégories de personnels civils de l'État régis par le statut général de la fonction publique. L'âge de départ à la retraite sera porté à 60 ans pour l'ensemble des fonctionnaires à compter de 2011, mais cette mesure pourrait ne pas concerner certains corps spécifiques de métiers. En outre, un comité technique a été mis en place pour piloter le projet de recensement des fonctionnaires et agents de l'État. Le recensement a démarré en avril 2010. Concernant l'amélioration du cadre législatif et réglementaire, ainsi que le renforcement du cadre institutionnel et opérationnel des marchés publics, un nouveau Code des marchés publics a été adopté en août 2009. De plus, l'Autorité nationale de régulation des marchés publics a été mise en place et ses membres ont été désignés, permettant l'application du nouveau code depuis janvier 2010. Par ailleurs, les procès-verbaux d'ouverture et d'évaluation des appels d'offre sont régulièrement publiés sur le site de la Direction des marchés publics et par le Journal des marchés publics. Pour améliorer la traçabilité et le contrôle de l'exécution budgétaire, la mise en place de l'interfaçage SIGFIP/ASTER a démarré en avril 2009 et s'est achevée en décembre 2009. Le module de gestion des avances a été conçu, testé et mis en exploitation au cours de l'exercice 2010.

Au niveau du secteur de l'énergie, la Côte d'Ivoire a adhéré à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) en 2006, et elle bénéficie du statut de pays candidat depuis 2008. Les rapports d'évaluation indépendante conformes aux normes de l'ITIE pour les années 2006 et 2007 ont été adoptés par le Conseil national de l'ITIE et soumis aux instances internationales. Sur la base de ces acquis, la Côte d'Ivoire espérait être éligible au statut de pays conforme aux critères ITIE en 2010. Mais le rapport de validation a considéré que la Côte d'Ivoire n'avait pas atteint la conformité ITIE pour les indicateurs 14, 15, 16, 17 et 18.

Les réformes de la filière café-cacao concernent d'une part la transformation, pour la campagne 2010/11, de l'ensemble des taxes indirectes. Le droit unique de sorties (DUS), la taxe d'enregistrement et des prélèvements parafiscaux (destinés au fonctionnement et à l'investissement des organismes de la filière) deviennent une taxe *ad valorem* ne dépassant pas 22 % du prix CAF (coût, assurance et fret). Un plan de réforme global de la filière café-cacao a d'autre part été élaboré et mis en œuvre. Ces deux réformes majeures sont des critères pour l'éligibilité au point d'achèvement de l'Initiative PPTe. Le décret mettant en place la taxation *ad valorem* a été signé avant le démarrage de la campagne 2010/11 et il est en voie d'application. Avec la hausse des cours sur l'année 2010, la taxation actuelle du secteur se situe bien en deçà de 22 %. Pour finaliser la stratégie de réforme du secteur et suite au changement de la parafiscalité, deux études portant sur le coût de fonctionnement des structures de la filière et sur la transmission des prix internationaux aux producteurs ont été lancées en avril 2010 pour être achevées en juin 2010. Les recommandations issues de ces études, de même que celles relatives à la sacherie et au pesage résultant d'un audit conduit par la Banque mondiale, contribueront à la définition de la stratégie de réforme de la filière café-cacao. Seront pris en compte également les audits de quatre entités impliquées dans la filière, l'ARCC (Autorité de régulation du café cacao), la BCC (Bourse du café cacao), le FDPCC (Fonds de promotion et de développement des activités des producteurs de café cacao), et le FRC (Fonds de régulation et de contrôle).

En matière de restructuration et de privatisation des entreprises publiques, les audits et les contrôles opérationnels ont été poursuivis en 2010. Le contrôle et le suivi des sociétés d'État s'effectuent au travers de contrôles opérationnels et d'audits par la Direction des participations et de la privatisation (DPP). Ainsi, neuf sociétés d'État ont fait l'objet de contrôles opérationnels et onze autres d'audits. Ces actions de renforcement du suivi du portefeuille ont contribué à l'amélioration progressive des résultats des entreprises publiques.

Partenaires économiques émergents

Les partenariats économiques entre la Côte d'Ivoire et les pays émergents sont en nette progression. Plusieurs de ces pays ont pour principes de leur coopération le partage des expériences et des connaissances, le transfert de technologie et l'ouverture de leurs marchés. La Côte d'Ivoire occupe une place de choix en Afrique pour le partenariat économique avec les pays émergents de par ses ressources agro-forestières et minières et de par sa position dans l'espace économique de l'UEMOA et de la Cedeao. La Côte d'Ivoire est d'autant plus intéressée à coopérer avec les pays émergents que le cadre classique de la coopération avec les partenaires traditionnels, tant bilatéraux que multilatéraux, est devenu trop étroit, alors qu'elle a de nombreux défis à relever, économiques, scientifiques ou technologiques.

Concernant l'Asie, la Chine, la Corée, l'Inde, Singapour, la Thaïlande, les Philippines, le Brunei Darussalam, l'Indonésie, et la Malaisie ont tissé des partenariats avec la Côte d'Ivoire. Celle-ci participe régulièrement aux réunions de la conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad), de la conférence Asie-Afrique de Bandung (Indonésie), du Forum Chine-Afrique, et de la conférence ministérielle des neuf pays de la coopération indienne en Afrique de l'Ouest (le « *Techno-Economic Approach for Africa-India Movement - Team 9* »). Au Moyen-Orient, la Côte d'Ivoire a entrepris de diversifier le champ de ses partenaires par l'établissement de relations avec plusieurs pays de cette région – Arabie saoudite, Iran, Qatar, Émirats arabes unis, etc. – tout en sauvegardant ses relations traditionnelles avec Israël et le Liban. La Russie, le Mexique et le Brésil ont également tissé des partenariats avec la Côte d'Ivoire.

L'Asie est le troisième continent partenaire commercial de la Côte d'Ivoire (12.5 %), après l'Europe (44 %) et l'Afrique (29 %). La Chine, au premier rang des partenaires asiatiques, détient une part encore modeste (3.2 %) dans les échanges du pays si on la compare à la place globale qu'elle occupe en Afrique. Mais cette part s'élargit sensiblement, tirée par les exportations chinoises vers la Côte d'Ivoire. Malgré la position dominante de la Chine, le commerce avec les autres marchés émergents (Brésil, Inde, Malaisie, etc.) s'est également considérablement développé ces dernières années, ainsi que les investissements en provenance de ces pays.

Les consommateurs tirent leur avantage des bas prix et de la distribution à grande échelle des marchandises importées des pays émergents, bien que la qualité des produits, chinois ou indiens par exemple, n'inspire pas toujours confiance, les normes de traçabilité n'étant pas respectées. Simultanément, les exportations croissantes de pétrole, de minerai de fer, de cacao et autres produits de base vers les pays émergents ont gonflé les revenus de la Côte d'Ivoire. Un grand nombre de ces nouveaux marchés, particulièrement la Chine et l'Inde, offrent des perspectives de croissance relativement saines. Le commerce international de la Côte d'Ivoire avec les économies émergentes et d'autres pays en développement marque une réorientation de sa politique extérieure pour s'affranchir de ses partenaires commerciaux traditionnels. Bien que l'Union européenne continue de dominer le commerce extérieur de la Côte d'Ivoire, cette dominance s'affaiblit, spécialement au niveau des importations ivoiriennes.

L'intervention des économies émergentes est particulièrement visible dans le domaine des infrastructures. Le partenariat avec la Chine a permis la construction de nombreuses infrastructures telles le palais de la culture à Abidjan, l'usine de montage de véhicules du constructeur Hua-Ke, l'usine de montage de matériel agricole Yitwo, plusieurs centres de santé dans le nord du pays, le laboratoire de produits pharmaceutiques Lic Pharma, ou la « Maison des députés » à Yamassoukro. La CML (Compagnie minière du littoral) a été créée avec la participation de la société chinoise CGM (China National Geological and Mining Corporation) pour l'exploitation du manganèse de Lauzoua.

La consolidation des liens entre la Côte d'Ivoire et les économies émergentes dans les domaines de l'aide au développement, du commerce international et des investissements directs est riche en potentialités, mais elle peut aussi créer des distorsions. Si les flux des exportations et des importations ont par exemple fortement augmenté avec la Chine, le solde commercial est très négatif pour la Côte d'Ivoire. Des interférences en termes de compétitivité économique peuvent affecter négativement l'économie ivoirienne comme par exemple la perte de valeur ajoutée et le manque de création d'emploi liées à l'exportation de matières premières brutes. Les autorités doivent donc adopter des mesures pour transformer en profondeur la structure des échanges avec les pays émergents, tout en évitant les écueils rencontrés dans le cadre de la coopération avec les partenaires traditionnels. Les investisseurs privés des pays émergents se montrent par ailleurs de plus en plus réticents depuis le déclenchement de la crise postélectorale. Les associations de la société civile et les ONG doivent enfin être prises en compte dans la politique extérieure ivoirienne envers les pays émergents, afin de permettre un approfondissement des partenariats et surtout de faciliter l'accès des pays partenaires aux différents secteurs sociaux. La croissance réelle du pays repose d'ailleurs sur la formation des ressources humaines, le transfert des technologies à coût réduit et l'innovation.

Contexte politique

Une grave crise politico-militaire s'est déclenchée en Côte d'Ivoire le 19 septembre 2002. Puis le pays s'est engagé le 4 mars 2007 dans un processus de sortie de crise fondé sur l'accord politique dit « de Ouagadougou » prévoyant la réunification du territoire ivoirien, le désarmement des insurgés et l'organisation d'une élection présidentielle, libre, transparente et ouverte à tous. Le premier tour de l'élection présidentielle s'est tenu avec succès le 31 octobre 2010 après une campagne marquée par le pluralisme politique (14 candidats). Le taux de participation record (81 %) a été interprété comme le signe d'une volonté populaire réelle de démocratie. Le second tour s'est traduit par une bipolarisation du champ politique national, en opposant le président sortant Laurent Gbagbo et son parti (le LMP - La majorité présidentielle) - à Alassane Ouattara, dirigeant du RHDP (Rassemblement des houphouétistes pour la démocratie et la paix). Le RHDP est une coalition des principaux partis de l'opposition, à savoir le RDR (Rassemblement des républicains) et PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire). Le second tour s'est déroulé le 28 novembre 2010 avec un taux de participation de 71.28 %. Les proclamations de résultats contradictoires ont plongé le pays dans l'impasse politique. Alassane Ouattara a en effet été proclamé vainqueur par le président de la Commission électorale indépendante (CEI) avec 54.1 % des voix, une victoire reconnue par l'ensemble de la communauté internationale. Mais Laurent Gbagbo, déclaré vainqueur par le Conseil constitutionnel ivoirien avec 51.45 % des voix, entend rester en place.

Le Conseil constitutionnel a pris en compte pour sa décision les requêtes d'annulation du scrutin dans plusieurs départements se trouvant sous le contrôle des Forces armées des forces nouvelles (FAFN), (l'ex rébellion), imputées de fraudes massives et de violations des droits de l'homme susceptibles d'entacher la sincérité du scrutin.

Selon les termes de la législation électorale résultant à la fois de la constitution et du code électoral, l'organisation matérielle du scrutin présidentiel revenait toutefois à la CEI (article 59 nouveau du code électoral), avec pour rôle de procéder à la collecte et à la proclamation des résultats provisoires du scrutin. En vertu de ce même article, la CEI transmet un exemplaire des procès-verbaux au Conseil constitutionnel à qui il revient, selon l'article 94 de la constitution ivoirienne, de proclamer les résultats définitifs de l'élection présidentielle.

La communauté internationale et l'Union africaine ont reconnu la victoire d'Alassane Ouattara. Face à l'impasse politique créée par la revendication du fauteuil présidentiel également par Laurent Gbagbo, la communauté internationale a décidé d'appliquer plusieurs sanctions, aussi bien économiques et financières, que diplomatiques et politiques, afin d'isoler Laurent Gbagbo et le contraindre à quitter le pouvoir. Les sanctions économiques et financières sont principalement : (i) la reconnaissance par les instances de la BCEAO de la seule signature d'Alassane Ouattara en tant que président, et l'interdiction aux banques installées en Côte d'Ivoire de coopérer avec le gouvernement de Laurent Gbagbo considéré comme illégitime ; (ii) la suspension par l'Union européenne des importations du café et du cacao et un embargo maritime interdisant les bateaux immatriculés depuis l'espace européen d'accoster dans les ports d'Abidjan et de San-Pedro ; (iii) la suspension de la coopération entre la Côte d'Ivoire et les institutions financières internationales.

La crise postélectorale et les sanctions appliquées à la Côte d'Ivoire ont des impacts réels sur l'économie. Au plan sécuritaire, on note la recrudescence de l'insécurité et du nombre de déplacés internes à la suite d'affrontements entre les forces de défense et de sécurité (FDS) fidèles à Laurent Gbagbo et les forces armées des forces nouvelles (FAFN), favorables à Alassane Ouattara. Au plan économique, c'est le ralentissement de l'activité aggravé par la fermeture en cascade de la majorité des banques installées dans le pays. Au plan social, la pauvreté s'aggrave en raison des nombreux licenciements et de la cessation de nombreuses activités. La fermeture des établissements scolaires dans les zones CNO (centre, nord et ouest) a conduit à la mise en place d'établissements relais dans les villes d'Abidjan et Daloa qui auraient accueilli plus de 3 000 élèves. Selon les agences humanitaires, de nombreux Ivoiriens se sont réfugiés dans des pays voisins, Libéria et Guinée. Les ex-rebelles qui, depuis plusieurs années, contrôlent plusieurs villes de la zone CNO, ont fait des incursions dans la moitié sud dite « gouvernementale ». La capitale Abidjan est désormais le théâtre d'affrontements entre FDS et FAFN, avec de nombreuses pertes humaines et d'importants dégâts matériels.

Des solutions à la résolution de la crise ivoirienne sont recherchées au niveau régional. Il ressort des décisions prises par l'Union africaine que l'option militaire est écartée dans la recherche d'une sortie de crise. Un groupe de cinq chefs d'État africain a été désigné par l'Union africaine dans le but, après évaluation de la situation, d'avancer des propositions de sortie de crise concrètes et contraignantes à toutes les parties.

Au total, l'activité économique en Côte d'Ivoire tourne au ralenti du fait de la restriction de la circulation des biens et des personnes. À moins d'une normalisation rapide de la situation sociopolitique, le risque-pays devrait s'aggraver en raison de l'insécurité grandissante et de la dégradation de l'image du pays. Les espoirs de reprise économique suscités par l'organisation de l'élection présidentielle en 2010 sont aujourd'hui sérieusement

contrariés

Contexte social et développement des ressources humaines

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement, l'indice de développement humain (IDH) de la Côte d'Ivoire a progressé de 0.4 % par an entre 1980 et 2010, passant de 0.350 à 0.397, ce qui place le pays en 149^e position sur 169 en 2010, pays, alors qu'il était 163^e en 2009 (sur 182 pays). Le taux de peuplement a fortement augmenté dans les zones urbaines avec l'exode des populations rurales constituées en majorité de jeunes en quête d'emploi. La crise déclenchée en septembre 2002 avait pour sa part accéléré le clivage entre les zones nord et sud, et la pauvreté augmente. Le taux de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (estimé à 661 XOF par jour soit près d'un euro) était de 48.9 % en 2008 selon les résultats d'une enquête sur les conditions de vie des ménages menée cette année-là. En 2010, le taux de croissance annuelle de la population a été de 2.4 %. L'État ivoirien met en œuvre sa stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) en orientant son budget vers les dépenses pro-pauvres. Le renforcement des dotations budgétaires des secteurs correspondants, ainsi que leur exécution, ont permis d'améliorer les indicateurs sociaux.

Au niveau de l'éducation, les indicateurs reflètent l'énormité des efforts nécessaires. Le ratio élève/maître est d'un maître pour 45 élèves (année scolaire 2008/09). En 2010, la durée moyenne de scolarisation en Côte d'Ivoire est de 3.3 années, avec un taux brut de scolarisation de 37.5 %. Le total des dépenses publiques consacrées à l'éducation représente 4.5 % du PIB. La mise en œuvre du DSRP par l'orientation sociale du budget devrait permettre une amélioration des indicateurs dans les années à venir.

En matière de santé, la réhabilitation et la construction de nouveaux centres de santé, ainsi que le recrutement de personnels médicaux et paramédicaux, ont permis d'améliorer le taux des accouchements assistés par du personnel qualifié, qui est passé de 63.9 % en 2008 à 64.5 % en 2009. Cet indicateur est l'un des critères considérés pour l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPT. Concernant la Pharmacie de la santé publique (PSP), un règlement de 8.6 milliards XOF a été effectué sur le solde à payer, dont le reliquat devait être apuré en 2010.